

# COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 27 FÉVRIER 2018

**PRESENTS** : M. LASSERRE BISCONTE Albert, Maire – MM LAGAOURDAT Michel, BOURROUILH Daniel et LAGRANGE Jérôme, adjoints – Mmes CASADAVANT Monique – LAILHACAR Corine – QUENIN Hélène – MM BERROGAIN Nicolas – LACROUTS Cédric – LEMBEYE Pascal – POUYMIROO Jean Jacques –

**ABSENTS EXCUSES** : Mme MONCAUBEIG Muriel – MM JOUAN Thierry – OLIVE Michel

**SECRETAIRE DE SEANCE** : Monsieur BOURROUILH Daniel

## EXAMEN DE L'ORDRE DU JOUR

### 1 – Bilan financier 2017

Le résultat de l'exercice 2017 présente un excédent global de 243 826 € qui sera détaillé lors de la présentation du compte administratif à la prochaine réunion du Conseil Municipal.

### 2 – Perspectives budgétaires, projets 2018 et subventions aux associations

#### **Travaux projetés et estimations**

- **Mairie**

Travaux de menuiseries, revêtement de sol, revêtements muraux : montant devis 33 116 €

- **Salle des loisirs**

Equipement cuisine, aménagement salle de réunion et local infirmières : 32 105 €

- **Travaux mises aux normes accessibilité**

Exécution planning 2018 : 15 638 €

- **Extension réseau assainissement**

Desserte existant et viabilisation terrains : 24 330 €

soit un total de travaux prévisionnel de 105 189 €.

#### **Subventions aux associations**

Il est proposé de reconduire les subventions de 2017 avec une majoration de 5 % du montant (voir tableau ci-après)

### 3 – Marché de producteurs

Il est proposé de signer la convention de partenariat entre la Commune et la Chambre d'Agriculture en vue de l'organisation du marché de producteurs du vendredi 29 juin 2018 de 18 heures à 23 heures, place de l'Eglise (salle polyvalente en cas de mauvais temps).

Il est rappelé que sur ce marché dit « festif », les producteurs pourront vendre leurs produits fermiers et également proposer des assiettes froides ou chaudes qui pourront être consommées sur place par les clients. Un espace restauration équipé de tables et chaises et faisant partie intégrante de ce marché sera aménagé à cet effet par l'organisateur.

*Le montant à la charge de la Commune s'élève à 575 € HT pour l'organisation et 420 € HT pour la communication soit un total 995 € H.T.*

*Cette somme devrait être diminuée suite à la participation de la Communauté de Communes de LACQ ORTHEZ dont le montant n'est pour l'instant pas déterminé.*

#### **4 – Intégration dans la voirie communale de la partie rurale du chemin de Saint Miqueu**

*Un avis favorable est donné à l'intégration dans la voirie communale de la partie rurale du chemin de Saint Miqueu. Les frais de géomètre s'élèvent à 711.60 € TTC.*

#### **5 – Alimentation électrique terrain TONI**

*Le devis estimatif des travaux d'alimentation électrique du terrain de M. TONI par le Syndicat d'Energie des Pyrénées Atlantiques est présenté. Le coût à la charge de la Commune s'élève à 3 396.14 € (le cout total des travaux s'élève à 17 232.23 €).*